

Paris, le 17/02/2011

**Descriptif du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 10 février 2011**

**1. Bilan du programme de rachat 2010**

L'assemblée générale mixte du 3 février 2010 a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter ses propres actions dans la limite de 10% du capital social, soit 17.039.588 actions pour un prix maximal unitaire de 25 €/action. Cette autorisation, a été donnée pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 2 août 2011, en vue notamment de :

- l'animation du marché ou de la liquidité du marché de l'action Derichebourg par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologique de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
- L'attribution aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise,
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Détail des opérations d'achat et de vente d'actions propres sur l'exercice (article L. 225-211 du code de commerce)

Le tableau ci-après résume les opérations sur actions auto-détenues qui ont été effectuées par la Société entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 30 septembre 2010.

	Actions composant le capital	Animation boursière	Stock options attribuées	Autres objectifs	Total
Situation au 30 septembre 2009		<b>130 920</b>	<b>0</b>	<b>673 878</b>	<b>804 798</b>
En % de capital	170 395 882	0,07 %		0,39%	0,48%
Affectation à des stocks options					
- attribuées					
- autres					
Levées d'options d'achat					
Achats		1 724 926			1 724 926
Ventes		1 734 757			1 734 757
Situation au 30 septembre 2010		<b>121 089</b>		673 878	<b>794 967</b>
En % de capital	170 395 882	0,07%		0.39%	0,47%

Au cours de l'exercice 1 724 926.actions ont été achetées à un cours moyen de 3,25 euros et 1 734 757 actions ont été vendues à un cours moyen de 3,264 euros.

La valeur comptable du portefeuille des 794 967 actions de 0,25 euros nominal détenues au 30 septembre 2010 est 4 017 902 euros, avant provision, 2 699 708 en valeur nette.

## **Contrat de liquidité**

A partir du 5 juin 2009, la Société a confié à Exane BNP Paribas l'animation de son titre. Au 5 juin 2009, les moyens mis à la disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité étaient :

191 103 titres Derichebourg,  
151 007 euros en espèces,

A la clôture de l'exercice, ces moyens au crédit dudit compte étaient les suivants :

121 089 titres Derichebourg  
357 172 euros en espèces.

## **2. Descriptif du programme de rachat 2011**

### **Cadre juridique**

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du Règlement de l'Autorité des marchés financiers ainsi que du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre, le présent descriptif a pour objet de décrire les finalités et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la Société. Ce programme qui s'inscrit dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 10 février 2011 statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire.

### **Nombre de titres et part du capital détenu par la Société**

Au 30 novembre 2010, le capital de la Société était composé de 170 395 882 actions.  
A cette date, la Société détenait 789 891 actions propres, soit 0,46% du capital social ;

### **Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société :**

Au 30 novembre 2010, les 789 891 actions propres détenues par la Société étaient réparties comme suit par objectif :

- animation boursière (contrat de liquidité) : 116 013
- autres objectifs : 673 878

### **Objectifs du nouveau programme de rachat**

**Les objectifs de ce programme seraient inchangés par rapport au programme précédant, savoir :**

- l'animation du marché ou de la liquidité du marché de l'action DERICHEBOURG par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologique de l'AMAFI reconnue par l'AMF ;
- l'attribution aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou par le biais d'un plan épargne entreprise,
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

### **Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital**

10 % du capital social à la date du 30 novembre 2010, soit 17 039 588. Compte tenu du nombre d'actions auto-détenues à la date du 30 novembre 2010, soit 789 891 actions, le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées est de 16 249 697 actions, soit 9,54% du capital.

Les actions Derichebourg sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris (code ISIN : 0000053381)

Le prix maximum d'achat serait de 15 euros par action,

Le montant maximum consacré à ces acquisitions serait :

- 255 593 820 euros représentant 10 % du capital de la Société,
- 243 745 455 euros représentant 9,53% du capital, compte tenu des actions détenues par la Société.

### Modalités des rachats

L'achat, la cession, l'échange ou le transfert des actions pourront être effectués par tous moyens en bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital, acquise ou transférée sous forme de blocs, pourra atteindre la totalité du programme.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique

### Durée du programme de rachat

La validité du programme est limitée à 18 mois à compter de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

### Bilan du précédent programme de rachat de la Société sur ses propres titres du 3 février 2010 au 30 novembre 2010

Le bilan de l'utilisation de ce programme au 30 novembre 2010 est le suivant :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte (1)	0,46 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois (2)	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (1)	789 891
Valeur comptable du portefeuille (1)	4 027 040 euros
Valeur de marché du portefeuille (1)	2 801 743 euros

(1) Au cours de clôture au 30 novembre 2010

(2) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

### Bilan de l'exécution du programme entre le 3 février 2010 et le 30 novembre 2010

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 30 novembre 2009			
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	1 374 510	1 372 516	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Echéance maximale moyenne	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Cours moyen de transaction (en euros)	3,231	3,248	néant	néant	néant	néant
Prix d'exercice moyen	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Montants (en euros)	4 441 891	4 458 193	néant	néant	néant	néant

Les achats et ventes de titres mentionnés dans le tableau de flux brut cumulés ci-dessus ont été effectués dans leur totalité dans le cadre du contrat de liquidité.

**L'Assemblée Générale Mixte du 10 février 2011 a adopté à la majorité la cinquième résolution portant sur le programme de rachat d'actions tel que décrit ci-avant.**

**Code ISIN** : FR 0000053381 - DBG